



EX-CONCUBIN NE PAYE PLUS SA PART DE CREDIT

Par **asa**, le **03/04/2013** à **14:33**

Bonjour,

Nous avons contracté un crédit immobilier il y a deux ans. Mon ex-concubin m'a quitté ainsi que le logement 8 mois plus tard.

Nous avons contracté le prêt à 50% chacun.

Ce mois-ci il n'a pas fait de versement sur le compte joint pour couvrir sa part de remboursement de prêt.

Quels sont mes recours? Quels sont ses droits et les miens?

Cordialement,

Par **youris**, le **03/04/2013** à **16:17**

bjr,

comme vous êtes certainement solidaire pour le prêt, l'organisme de crédit va exiger le paiement complet du remboursement.

vous devez faire un courrier de mise en demeure de virer sa part sur le compte joint par LRAR.

en cas d'inaction vous devrez entamer une action judiciaire contre votre ex.

cdt